





ATELIERS EQUILIBRE SENIORS

OBJECTIF GENERAL

Prévenir et diminuer le risque de chute grâce à un programme spécifique favorisant l'entretien de l'équilibre et l'envie de bouger

UN PROGRAMME PERMETTANT

- La conservation de la souplesse et de la tonicité musculaire afin de préserver une *autonomie* maximale et des *déplacements en confiance*
- Le développement de l'équilibre et l'automatisation des réflexes d'évitement de la chute
- L'acquisition de techniques de redressement et d'accroupissement en toute sécurité
- L'acceptation de la chute comme un élément possible de la vie pour minimiser son impact psychologique
- La sensibilisation aux différents facteurs de risques de chute : alimentation, médicaments, environnement, lien social...

A QUI S'ADRESSENT-ILS?

A toutes personnes à partir de 60 ans qui a déjà été confrontée à une chute ou bien qui ressent le besoin de renforcer son équilibre ou encore qui désire reprendre une activité physique dans un cadre adapté. Ces personnes doivent remplir un dossier de renseignements administratifs et médicaux, permettant à l'animateur de mieux connaître ses participants.

Elles doivent aussi se munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Ateliers d'équilibre et d'une attestation de responsabilité civile.

DANS QUEL CADRE SE DEROULENT-ILS?

Les ateliers d'équilibre de proximité s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des chutes auprès des seniors, développée par la « Filière Gérontologique Annecy-Rumilly-St Julien-Pays de Gex et Bellegarde » portée par le Conseil départemental de Haute-Savoie, le Centre Hospitalier Annecy Genevois et les partenaires tels que les communes, centres sociaux culturels.







COMMENT SE DEROULENT-ILS?

Les ateliers d'équilibre sont conduits par des professionnels de la santé et du sport (kinésithérapeutes, éducateurs sportifs, professeurs d'activités physiques adaptées, diététiciennes, ergothérapeute) qualifiés et formés à cette animation particulière.

Chaque atelier peut accueillir entre 10 et 16 personnes en fonction de la capacité de la salle.

MODULE 1 : Prévention du risque de chute et Activité physique Adaptée Equilibre

11 séances de Septembre à Janvier animées par un MK ou un animateur sportif formé à l'animation des ateliers d'équilibre (dont une séance d'évaluation initiale)

+ 1 séance animée par une diététicienne et 1 séance animée par une ergothérapeute

MODULE 2 : Activité physique ciblée équilibre

18 séances de Janvier à Juin animées par un animateur sportif formé

ET APRES UN ATELIER? QUE FAIRE?

Un des buts des ateliers d'équilibre séniors est d'ancrer la personne dans un parcours d'activité physique. Après l'atelier, des solutions pour continuer à entretenir forme physique et *capital santé* seront proposées aux participants soit par les animateurs sportifs soit par les centres socio-culturels soit par les communes

Exemples : marche urbaine accompagnée
Qi gong
Gymnastique douce
Et bien d'autres...

BON EQUILIBRE A VOUS!

Inscriptions au : **04.56 49 77 89**